

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/9/SPCG portant approbation du compte administratif du budget de la Chambre de Commerce de Djibouti pour l'exercice 1964.

n° 66/9/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 janvier 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvé le compte administratif de l'exercice 1964 du budget della Chambre de Commerce et d'Industriede la Côte Française des Somalis, arrêté ainsi qu'il suit: En recettes à 5.243.031 En dépenses à..... 4682200 L'excédent des recettes en résultant, et quipslélève à 560.737 francs sera versé dans la Caisse de réserve de la Chambre de Commerce.